

<http://www.sante.gouv.fr/accueil/accueil.htm>







http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/violence_sante/sommaire.htm

VIOLENCE ET SANTÉ

La violence concerne tous les âges de la vie - de la petite enfance à la vieillesse-, se présente sous de multiples formes - violence physique, agression sexuelle, violence institutionnelle, violence contre soi-même - et se situe dans la sphère privée aussi bien que publique. Bien qu'on ne dispose pas, en France, de sources d'informations permettant de quantifier globalement son impact en termes de santé publique, on sait que l'exposition à des phénomènes de violence modifie, même après des années, le cours de la vie et constitue un facteur de risque pour de nombreuses pathologies.

Le rapport de l'OMS intitulé « Rapport mondial sur la violence et la santé » paru en 2002, qualifie la violence de « défi planétaire » dont le coût serait considérable en termes de répercussion sur la santé des victimes et de fardeau pour les établissements de santé. Déclaration confirmée par le Haut comité de santé publique qui, en 2003, constate que « les fruits de la violence apparaissent principalement dans la sphère sanitaire ». Le ministère de la santé a donc jugé nécessaire d'analyser les phénomènes de violence en termes de santé publique et de mettre en œuvre des actions dans ce domaine. La loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la politique de santé publique prévoit ainsi, parmi ses cinq plans stratégiques, un plan national de lutte pour limiter l'impact sur la santé de la violence.

Un comité d'orientation interministériel présidé par le Dr Anne Tursz (directrice de recherche à l'INSERM, pédiatre et épidémiologiste) a conduit les travaux préparatoires à l'élaboration de ce plan. Ce comité a réuni six commissions de travail thématiques :

- [Enfants, adolescents et jeunes](#), présidée par le Dr François Baudier ,
- [Genre et violence](#) présidée par le Dr Jacques Lebas ,
- [Institutions, organisations et violence](#) présidée par le Dr Omar Brixi ,
- [Personnes âgées et personnes handicapées](#) présidée par le Pr Marie-Eve Joël ,
- [Santé mentale](#) présidée par Mme Anne Lovell ,
- [Violence, travail, emploi et santé](#) présidée par le Pr Christophe Dejours .

Le rapport de synthèse des travaux sur "Violence et santé", remis au ministre de la Santé et des Solidarités le 18 octobre 2005, servira de base à l'élaboration du Plan violence et santé, qui trouvera une déclinaison dans les plans régionaux de santé publique.

[Lire le rapport](#) 

[Consulter les annexes](#) 